

JUILLET 2024 N°13

LA GAZETTE SAMPIARRIRE

LETTRE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE ST PIERRE LE VIEUX



EDITO



L'été tarde à pointer le bout de son nez mais malgré cela, la période des fêtes, des petits marchés et des occasions de vivre dehors sont programmés pour cette période estivale.

Cette édition vous trouverez les dates de nos marchés festifs, afin de passer une sympathique soirée autour des bons produits locaux. Nos producteurs ne manqueront pas de vous faire découvrir des mets variés à déguster sur place.

N'hésitez pas à venir !

Vous trouverez quelques explications sur le dépôt de déclarations préalables aux travaux et des rappels divers, dont quelques règles de savoir vivre qui aident à conserver une ambiance sereine dans le village.

Enfin dans « Le coin des associations », le groupe de sampiarris qui s'active dans les locaux du futur café/épicerie « Chez Simone » vous informe de l'avancée du projet.

DANS CE NUMÉRO :

Les marchés gourmands de l'été au village

Une déclaration de travaux en mairie, pour quoi ?

Congés d'été de La Poste et de la Mairie

Point des travaux de la mairie

La communication communale, qui et pourquoi ?

Quelques règles de savoir vivre

Le coin des associations

MARCHÉS DE PRODUCTEURS

Le marché devient festif à partir du 12 Juillet 2024

Cet été, pour la 3ème année, consécutive, notre marché bi mensuel devient festif. Nos producteurs locaux seront rejoints par leurs collègues des alentours et vous aurez à nouveau la possibilité de vous restaurer sur place avec leurs bons produits. Parlez-en autour de vous et venez nombreux !

**Les vendredis
de 17h à 21h
les 12 et 26 Juillet
les 9 et 23 Août
sur notre place du village**

SAINT-PIERRE-LE-VIEUX

Marchés estivaux

NOS **PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX**
VOUS ATTENDENT DANS UNE AMBIANCE FESTIVE
ET CONVIVIALE !

RETROUVEZ TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ
DE LA **VOLAILLE** ET DE LA **COCHONNAILLE**, DU **PAIN**, DE
LA **BIÈRE**, DES **PÂTISSERIES**, DU **FROMAGE**, DU **MIEL**...

AVEC LA POSSIBILITÉ DE SE RESTAURER SUR PLACE !



LES VENDREDIS
12 JUILLET, 26 JUILLET, 9 AOÛT, 23 AOÛT
-
DE 17H00 À 21H
-
SUR LA **PLACE DU VILLAGE**

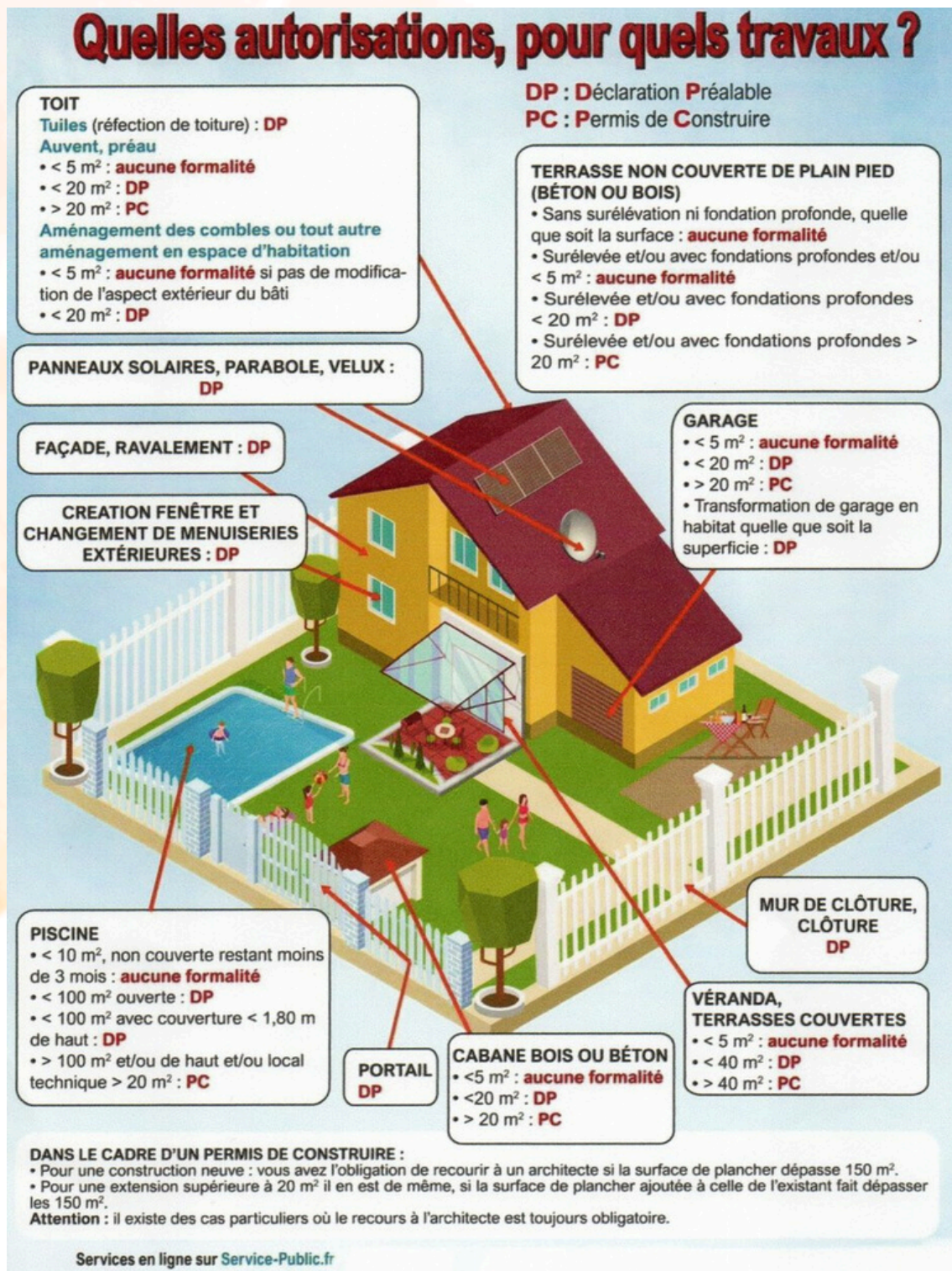
PLUS D'INFORMATION AUPRÈS DE LA MAIRIE AU 03-85-50-41-54

JAYCZAN - CNZ

Quelles autorisations pour quels travaux ?

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Avant d'effectuer des travaux dans sa propriété, il est recommandé de prendre contact avec la mairie pour préciser les besoins, définir les contraintes et étudier leur faisabilité.

Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (de construire, d'aménager, de démolir) ou une déclaration préalable.



CONGÉS D'ÉTÉ

MAIRIE & AGENCE POSTALE

La mairie et l'agence postale seront fermées pour congés d'été du 3 au 25 août 2024
INCLUS

Reprise le lundi 26 août 2024.

Pour toute demande auprès de la Poste, merci de vous adresser au bureau de Poste de Matour.

En ce qui concerne les démarches urgentes à effectuer en mairie, vous pouvez vous adresser aux élus, Maire ou adjoints.



LES TRAVAUX



Depuis quelques semaines, les travaux de rénovation de l'école et de l'étage de la mairie ont commencé. La réfection des toits est terminée.

Les travaux d'isolation, de plâtrerie, menuiseries extérieures et de peinture suivront. La partie école doit être terminée pour début septembre, nous gardons en effet toujours l'espoir d'une réouverture de classe à la rentrée 2024. Le reste des travaux concernant la mairie et le sous-sol devrait se terminer d'ici la fin de l'année.

Le terrain situé derrière la salle des fêtes a été repris, drainé puis goudronné, des bordures installées. L'espace est maintenant assaini, agréable et son utilisation n'amènera plus autant de grès dans la salle. Nous réfléchissons à clôturer le lieu le long de la rivière afin de le sécuriser.





Notre communication

Suite à plusieurs demandes de transmissions d'information individuelles auxquelles nous n'avons pas donné suite, il nous semble important de clarifier ce qui peut transiter par les différents moyens de diffusion utilisés par notre mairie.

Le site internet

www.saintpierrelevieux71.fr recense :

Les informations communales : notre commune, notre vie municipale, notre vie économique et associative, notre vie culturelle et les loisirs, la vie pratique et des informations pour le tourisme.

Les informations intercommunales :

des liens vers des thématiques intercommunales renvoient sur le site de la Communauté de Communes St Cyr Mère Boitier.

L'application Panneau Pocket : vous informe instantanément des actualités associatives, des publications communales et des alertes en cours ou à venir.

Notre messagerie :

« mairie@saintpierrelevieux71.fr », vous transmet les informations communales, intercommunales et institutionnelles et exceptionnellement les informations des associations ne pouvant être diffusées sur panneau Pocket.

Ces différents canaux n'ont pas vocation à diffuser d'informations personnelles mais uniquement ce qui concerne la collectivité et les associations du village .

Une bonne entente entre voisins est une qualité essentielle dans nos petits villages.

Dans cet objectif, nous vous rappelons quelques règles à appliquer pour que tout se passe du mieux possible:

Horaires d'utilisation de matériel bruyant

(tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, ponceuses et moteurs de toutes sortes...) :
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14 à 19h,
le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et jours fériés de 10h à 12h seulement.

Tapage nocturne :

Il est rappelé qu'entre 22h et 7 ou 8 h du matin, tout tapage nocturne (musique forte, bruits de moteurs ininterrompus par exemple) doit être évité. En cas d'insistance, le responsable des nuisances pourra être verbalisé



Rappels divers

Recensement citoyen :

Rappel pour tous nos jeunes, dès 16 ans n'oubliez pas de passer en mairie pour être recensés.

**Les balades nocturnes sont commencées.
Celle de Saint Pierre aura lieu le 18 juillet à 20 heures**

Dompierre-les-Ormes	Mardi 25 juin à 20 h
Germolles-sur-Grosne	Jeudi 27 juin à 20 h
Matour	Mardi 2 juillet à 20 h
Montagny -sur-Grosne	Jeudi 4 juillet à 20 h
Montmelard	Mardi 9 juillet à 20 h
Pierreclos	Jeudi 11 juillet à 20 h
St-Léger-sous-la-Bussière	Mardi 16 juillet à 20 h
Saint-Pierre-le-Vieux	Jeudi 18 juillet à 20 h
Saint-Point	Mardi 23 juillet à 20 h
Trivy	Jeudi 25 juillet à 20 h
Tramayes	Mardi 30 juillet à 20 h
Trambly	Jeudi 1 ^{er} août à 19 h30
Serrières	Mardi 6 août à 19 h30
Vérosvres	Jeudi 8 août à 19 h30
Bourgvilain	Mardi 13 août à 19 h30
Brandon	Mardi 20 août à 19 h
La-Chapelle-du-Mont-de-France	Jeudi 22 août à 19h
Clermain	Mardi 27 août à 19h

Nouveaux horaires des déchetteries :

Du 17/06/2024 au 14/09/2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Trambly	7h-13h		7h-13h		7h-13h	7h-13h
Tramayes		7h-13h				7h-13h

Du 16/09/2024 au 31/12/2024

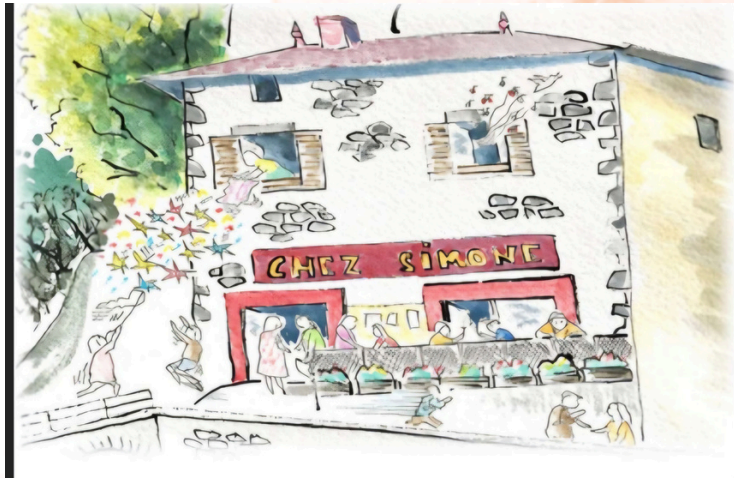
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Trambly	9h-12h 13h30-17h		9h-12h 13h30-17h		9h-12h	9h-12h 13h30-17h
Tramayes		9h-12h 13h30-17h		9h-12h		9h-12h



LE COIN DES ASSOCIATIONS

L'ouverture du café épicerie à Saint Pierre le Vieux

«**Chez Simone**» avance à grand pas !



Notre petit groupe informel souhaitant créer un lieu de convivialité vous avait proposé de réfléchir sur la création d'un espace café - épicerie à l'aide d'un sondage.

Vous avez été très nombreux (120 personnes) à répondre positivement ce qui nous a conforté dans l'idée de tenter l'aventure.

En Mars, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes pour le lancement officiel du projet de Café/Epicerie de St Pierre le Vieux avec le soutien de la mairie. Cette réunion publique avait pour objectif de proposer l'idée aux Sampiarris et d'ouvrir le projet à tous les habitants qui le souhaitaient. Une cinquantaine de personnes a répondu présente et s'est inscrite dans différents groupes (local, finance, statut, produits, coup de main, ...).

Le mercredi 10 avril lors de la première AG de notre association, plusieurs suggestions de nom ont été proposées. Celui de « Chez Simone » a reçu le plus de suffrages pour désigner à la fois l'association et le lieu. Les statuts ont été validés, le montant de l'adhésion voté et un COPIL de 8 membres (Comité de Pilotage : l'équivalent d'un bureau) a été élu.

Pourquoi une adhésion ? Sans elle, nous serions considérés comme un commerce avec toutes les contraintes de sécurité, de fiscalité, d'accès au local pour les personnes à mobilité réduite ... Alors qu'avec ce statut d'association réservé aux adhérents, tout est plus simple et bien moins coûteux.

Pour vous permettre de faire vos courses à l'épicerie et de consommer au café vous aurez le choix entre une adhésion à prix libre pour la journée (valable pour les personnes de passage par exemple) ou une adhésion pour une année de 12€ par personne ou 20€ par foyer.

Ce modèle associatif repose donc sur un engagement bénévole significatif des Sampiarris mais permet d'obtenir des produits à des prix très raisonnables.

La rénovation du local a beaucoup avancé grâce au travail des bénévoles et artisans sur plusieurs jours (désencombrement, nettoyage, peinture...). La prochaine étape est l'aménagement avec la fabrication de mobilier ou la remise en état de meubles chinés à droite à gauche. Tout est mis en place pour aménager le local avec un minimum de frais

Il reste encore beaucoup de travail, surtout pour l'épicerie. Par conséquent, nous avons décidé d'ouvrir dans un premier temps le café courant de cet été pour profiter des beaux jours et remettre à plus tard l'ouverture de l'épicerie.

Pour faire face aux défis financiers qui nous attendent (équipement, frais de fonctionnement, charges...), nous avons choisi de lancer une campagne d'appel à dons par l'intermédiaire de la plate forme spécialisée «Blue Bees».



Vous recevrez bientôt une information sur le lancement de cette campagne d'appel à don et on compte sur vous pour soutenir cette initiative et faire circuler très largement cet appel auprès de votre famille et vos amis...



Pour permettre une ouverture les jours et horaires ci-dessous (horaires provisoires) nous avons besoin de bénévoles :

Mardi : 10h -12h et 16h -19h30
Vendredi : 16h-19h

Samedi : 9h-12h
Dimanche : 9h -12h

Si vous souhaitez intégrer l'équipe, vous accueillerons avec plaisir, il suffit de nous envoyer un mail à l'adresse suivante :
chezsimone-71@hotmail.com

A très bientôt !

Pour l'ensemble des bénévoles,
le Copil : Amandine, Audrey, Estelle, Joëlle, Lucie, Manuela, Sylvie, Philippe